



Lac des
Rouges Truites

Votre magazine d'informations
Décembre 2020



N°11





MAIRIE

157 lieu dit Thevenins • 39150 Lac des Rouges Truites
Tél. : 03 84 60 13 10 | E-mail : mairie.lrt@wanadoo.fr
<https://www.lac-des-rouges-truites.net>

Permanences :

Lundi 10h - 12h | Mercredi 15h - 17h | Vendredi 14h - 15h30

ECOLE - GARDERIE

4 Le Pont de Lemme • 39150 Fort du Plasne
Tél : 03 84 60 83 17

Ecole | Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35-11h55/ 13h35-16h05

Garderie | 6h30-8h25 16h05-18h30 et le mercredi 6h30-18h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1 Place de la Mairie • 39150 Chaux du Dombief
Préfecture du Jura
Tél. : 03 84 86 84 00
<http://www.jura.gouv.fr>

OFFICE DU TOURISME

7 Place Charles Thévenin • 39150 St Laurent en Grandvaux
Tél. : 03 84 60 15 25 | E-mail : info@haut-jura-grandvaux.com
<http://www.haut-jura-grandvaux.co>

CENTRE DES IMPÔTS

7 T Rue Reybert • 39200 Saint-Claude
Tél. : 03 84 41 52 00

TRÉSOR PUBLIC

6 rue de l'Industrie • 39400 Hauts de Bienne
Tél. : 03 84 33 07 37

LA POSTE

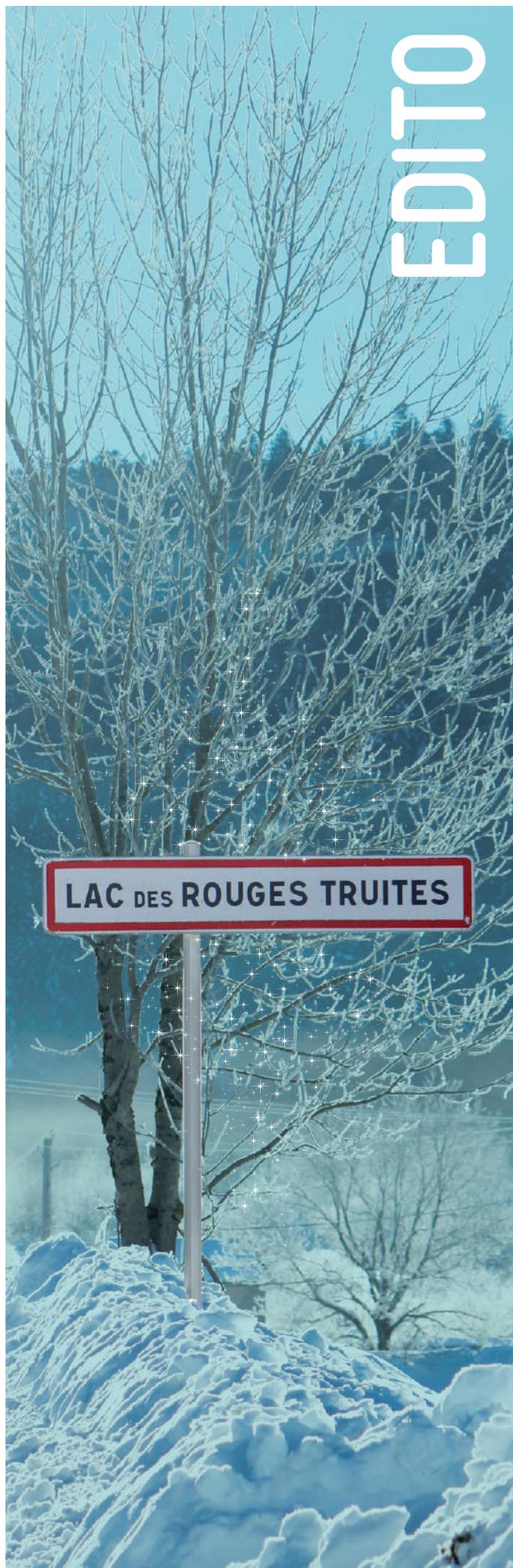
Ouverture du lundi au samedi
9h - 12h / 14h - 17h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs gris : le lundi
Bacs bleus : le mercredi (semaine impaire)

DÉCHETTERIE

Col de la Savine
Tél. : 03 84 33 41 61
Ouverture du lundi au samedi
8h15 - 12h45 / 13h15 - 17h



Dans cette période extrêmement difficile à vivre, il n'est pas simple de parler de l'actualité de notre village, mais il s'y passe beaucoup de choses et il est important que vous soyez informés.

Tout d'abord, ayons une pensée pour ces malheureuses victimes de ces actes de violences monstrueux qui ont été perpétrés sur notre territoire.

N'oublions pas non plus toutes les victimes de la Covid19 et soyons solidaires du personnel soignant en respectant les mesures sanitaires nécessaires à son éradication.

Au nom du conseil municipal je tenais à vous exprimer nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de mars dernier. C'est un très grand honneur d'être un élu de son village et chacun fera son possible pour mener au mieux les objectifs définis ensemble.

Je veux aussi rendre hommage aux élus sortants pour leur investissement et leur engagement au service du village.

Dès que la possibilité de se réunir lui a été donnée, cette nouvelle équipe, renouvelée à plus de 80% s'est rapidement mise au travail avec enthousiasme et motivation. Des chantiers lourds l'attendent et les conditions n'y sont actuellement pas favorables.

Je veux, bien entendu parler de la crise sanitaire que nous subissons et qui s'éternise. Il nous faudra être très patients pour qu'enfin nous venions à bout de ce terrible virus qui nous gâche la vie. La pandémie étant galopante, les informations que nous avons au moment où cet article est écrit auront certainement évolué lors de sa publication. N'oublions pas que c'est le comportement de chacun d'entre nous qui fera que nous en sortirons.

Nous subissons aussi une autre crise sanitaire, il s'agit de l'attaque de nos forêts par le scolyte. Nos revenus forestiers sont en chute libre : en 2020, nous avons subi une baisse de revenus de 66% par rapport à une année normale. Et là aussi nous n'en voyons pas le bout. Budgétairement, toutes les communes telles que la nôtre, qui jusque là avaient des revenus financiers confortables issus des forêts, sont obligées de revoir leurs objectifs à la baisse.

Mais nous nous devons de rester positifs et ceci ne nous empêche pas de travailler sur ce que nous avons prévu dans notre programme. Plusieurs axes de travail ont été lancés, à commencer par la sécurisation du village, la poursuite de notre forage et le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Mais toutes les commissions sont actives et œuvrent dans leurs domaines. Et beaucoup d'idées nouvelles sont nées.

J'espère ardemment que nous pourrons sortir le plus rapidement possible de cette terrible crise sanitaire et que les cinq prochaines années que nous allons passer ensemble, se traduiront par une participation active de toutes et de tous pour le bien de notre commune et de chacun d'entre nous.

En attendant des jours meilleurs, je vous souhaite bon courage face à la pandémie, et malgré tout, un joyeux Noël et souhaitons-le une meilleure année 2021.

Surtout, soyez prudents

Jean Richard

LE CONSEIL MUNICIPAL



Jean RICHARD
Maire



Patricia MICHELLI
1^{ère} Adjointe



Daniel MARTINEZ
2^{ème} Adjoint



Etienne BOUVIER
3^{ème} Adjoint



Bernard CASTRES



Estelle COMBE



Laurent MOULETTE



Damien MURA



Charles PAGET



Amandine TRIBUT



François VAN LIERDE

COMMISSIONS COMMUNALES ET COMITÉS CONSULTATIFS

>> FINANCES :

J.RICHARD • E.BOUVIER • B.CASTRES • E.COMBE
D.MARTINEZ • P.MICHELLI • L.MOULETTE • D.MURA
C.PAGET • A.TRIBUT • F.VAN LIERDE

>> FORET :

D.MARTINEZ • B.CASTRES • L.MOULETTE
F.VAN LIERDE • K.MARTINEZ • E.MICHELLI
D.VIONNET • JC.POUX-BERTHE

>> EAU, ASSAINISSEMENT :

C.PAGET • E.BOUVIER • B.CASTRES • D.MARTINEZ
P.MICHELLI • D.MURA • P.MOREL • T.NOUELOT

>> VOIERIE, SECURITE :

E.BOUVIER • E.COMBE • D.MARTINEZ • P.MICHELLI
D.MURA • A.TRIBUT • S.COURBET • P.MOREL

>> APPEL D'OFFRES :

J.RICHARD • B.CASTRES (suppl) • D.MARTINEZ
P.MICHELLI • C.PAGET (suppl) • A.TRIBUT (suppl)
F.VAN LIERDE

>> TOURISME, COMMUNICATION, INFO, FLEURISSEMENT, DECO :

A.TRIBUT • E.BOUVIER • E.COMBE • P .MICHELLI
L.MOULETTE • D.MURA • F.VAN LIERDE • O.CROUX
D.RICHARD • L.GIVERNAUD • M.RADOUAN

>> URBANISME, ENVIRONNEMENT, BATIMENT, PATRIMOINE :

B.CASTRES • E.BOUVIER • E.COMBE • D.MARTINEZ
F.VAN LIERDE • PA .BOURGEOIS • M.MOREL-JEAN
G.BOURGEOIS • O.CROUX • T.NOUELOT • E.MOREAU

DÉLÉGATIONS :

>> COMMUNAUTES de COMMUNES GRANDVALLIERE :

J.RICHARD, P.MICHELLI

>> SIVOS :

E.COMBE, E.BOUVIER • L.MOULETTE • C.PAGET

>> SICTOM :

B.CASTRES, F.VAN LIERDE (suppl.)

>> SIDEC :

F.VAN LIERDE, J.RICHARD (suppl.)

>> PARC NATIONAL REGIONAL :

F.VAN LIERDE, B.CASTRES (suppl.)

>> COMMUNES FORESTIERES :

D.MARTINEZ • J.RICHARD (suppl.)

>> CCAS :

P.MICHELLI • C.PAGET • A.TRIBUT

>> ACTIVITES NORDIQUES :

D.MURA • B.CASTRES

COMMISSION BOIS

L'année 2020 a été catastrophique, nos belles forêts ont été mises à mal par des attaques de parasites touchant plusieurs essences. Les canicules ont contribué au dépérissement de nos massifs forestiers :

- Le volume chablis (bois scolyté ou déraciné) s'élèvera à 1 700 M³ à 10 €uros le M³ ; pour information la plupart des communes de la Grandvallière arrive à un prix de 8 €uros le M³ en suivant le barème ONF.
- Les prix de vente du bois vert restent corrects, mais sont loin d'atteindre les montants souhaités.

Quelques chiffres pour information :

- Affouage : facturation d'un montant de 20 143,20 €uros pour une recette de 17 367,00 €uros
- Coupes de Bois : la commune a prévu un budget de 80 000 €uros, à ce jour le montant des recettes s'élève à 56 788 €uros. Le budget devrait être atteint d'ici la fin de l'année.



Il est fort probable que l'année 2021 soit malheureusement identique à 2020.

Daniel Martinez



FORAGE

Les informations ci-dessous font suite à celles données sur le 1^{er} bulletin de 2019.

Les travaux de foration se sont terminés avant l'été. Un forage de 288 mètres a été exécuté au plus près de notre station de traitement des Martins. Un premier tubage a été effectué jusqu'à 140 mètres. C'est à cette profondeur que nous atteignons le calcaire. De 0 à 140 mètres, nous sommes dans des marnes et ce matériau est instable. Différents essais ont pu nous indiquer que la capacité de l'ouvrage laissait espérer un débit compris entre 200 et 300 m³ / jour. Ce qui est amplement suffisant pour la consommation de notre village. D'autres essais sont encore prévus pour affiner ces données. Des analyses très approfondies ont été effectuées et l'autre excellente nouvelle est que la qualité de l'eau est au rendez-vous. Les tests de verticalité de l'ouvrage, de contrôle par caméra du tubage (visualisation des soudures), de vérification de la cimentation du tube ont été effectués et montrent une bonne conformité de la réalisation.

Les opérations qui vont suivre vont être:

- Pré-tests avant production définitive.
- Éventuelles opérations complémentaires.
- Étude et réalisation des raccordements au réseau existant et mise en production.

Si les conditions nous le permettent, nous avons bon espoir de pouvoir être opérationnels avant l'été 2021, car cette année encore, nous sommes passés à un cheveu de la catastrophe due à la sécheresse estivale.

Bien que tout avait été mis en œuvre pour que cette opération réussisse, il y avait toujours une part d'incertitude quant au résultat, car à des profondeurs aussi importantes il est difficile de tout prévoir. Mais le résultat est là. Quel soulagement.

Jean RICHARD





PLUI : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Avec cette nouvelle mandature, il est bon de rappeler ce qu'est un PLUi:

- La communauté de communes deviendra compétente en matière d'urbanisme, ce qui revient à dire que chaque communes membre doit appliquer le règlement d'urbanisme qui découle de ce PLUi. Qu'elles aient ou non un document d'urbanisme existant.
- Le PLUi, portant sur le territoire de plusieurs communes, permet à l'heure de l'intercommunalité, la mise en cohérence de politiques publiques territoriales et la prise en compte du fonctionnement des territoires qui dépasse le cadre communal.
- Un document édité par la communauté de communes, joint à notre bulletin, détaille plus précisément ce qu'est le PLUi de la Grandvallière.

Ce long travail a été lancé en septembre 2017. Suite au passage des instances publiques, aujourd'hui, toutes les zones constructibles ont été identifiées et nous en sommes à la phase de finalisation.

En ce qui concerne notre commune, l'étude effectuée mettait en avant une possibilité de construction qui correspondait plutôt bien à notre évolution démographique actuelle. Mais toutes les règles, très restrictives et totalement déconnectées de la réalité du terrain font qu'en définitive notre possibilité réelle de construction ne sera que d'environ 30 % de ce qui a été étudié. Pour essayer de minimiser cette décision, une dernière proposition a été faite par notre conseil, mais nous n'avons pas encore la validation des services de l'État.

Je suis inquiet pour le développement et le dynamisme de notre village, inquiet pour notre école et inquiet sur les possibilités futures d'installation de nouveaux ménages dans notre belle commune.

Pour finir sur une note positive, on pourra trouver certains avantages à ce document :

- comme les règles d'esthétique dans les constructions,
- le droit de préemption qu'obtiendra la municipalité,
- la préservation d'espaces de valeur écologique ou agricole,
- une cohérence territoriale.

A l'origine, un PLUi est une très bonne chose en particulier pour une commune comme le Lac des Rouges Truites qui est régie par le RNU (règlement NATIONAL d'urbanisme), mais en définitive, le résultat est loin d'être celui escompté. Est-ce qu'avec tout ceci nos petits villages de campagne, pourtant si attractifs, ont encore un espoir de survie: permettez-moi d'en douter.

Dans ce PLUi, les choses évoluent en fonction des retours des institutionnels, ce qui fait que les informations données dans cet article auront peut-être changé au moment de la parution du bulletin.

Jean RICHARD

SIVOS

Nous sommes conscients de l'importance d'avoir notre école dans des lieu et bâtiment exceptionnels. Mais tout ceci a un coût. En effet, notre commune ainsi que celle de Fort du Plasne prévoient chaque année de petits travaux ou de gros investissements lorsque c'est nécessaire. Cette année nous avons pu refaire les façades, comme en témoigne la photo ci-après.

Nous mettons tout en œuvre pour avoir une école pérenne et c'est une chance pour nos enfants de se retrouver au Châtelet. Nous essayons d'apporter aux écoliers

des deux villages un bon accueil, que ce soit au niveau de l'établissement, du matériel, et aussi du personnel. Nous nous efforçons aussi de développer la garderie, ce qui n'est pas une mince affaire dans le contexte actuel mais nous ne baissons pas les bras... Le bien-être des enfants restent une priorité

Prenez soin de vous
Estelle COMBE

POUR INFORMATION : PRÉSENTATION DES MEMBRES DE CE SYNDICAT

Maria VIONNET (présidente)
Estelle COMBE (vice-présidente)
Sophie FONGELAS • Elodie DEVISNES (suppléante) •
Etienne BOUVIER • Alexandre GUY – Michel MONNET •
Laurent MOULETTE • Charles PAGET • Jean RICHARD (suppléant)



ASSOCIATION « LES ROUGES TRUITES »

Comme ses semblables, l'association « Les Rouges Truites » a été contrainte par la pandémie d'annuler la plupart des manifestations habituellement organisées : pas de Fête du Village, pas de Peintres au Lac, etc.

Néanmoins, à l'initiative de Jean-Pierre Thouverez, une activité d'initiation au jardinage a pu voir le jour.

Démarrée le 13 mars, puis interrompue durant le confinement, elle a redémarré en mai. Elle a permis à un groupe d'enfants de découvrir les différents gestes du jardinage : préparation du terrain, semis, plantation, arrosage, sarclage et désherbage, et enfin récolte.



Les enfants se sont montrés passionnés et assidus durant toute la saison.

Souhaitons que cette expérience puisse se renouveler en 2021, et que les circonstances permettent d'offrir un nombre plus conséquent d'animations dans le village.

Le site internet de l'association pour toutes informations et contact : lesrougestruites.com

François VAN LIERDE



ÉCHOS DU REPAS DES AÎNÉS :

En début d'année, comme elle le fait tous les ans depuis quelques temps, la municipalité a invité les aînés de la commune à partager un repas convivial.

Cette rencontre sympathique s'est tenue le dimanche 19 janvier, au Chalet du Bugnon, cadre incontournable de la commune pour ce genre de manifestation. Elle a rassemblé une quarantaine de personnes très heureuses de se retrouver réunies autour d'une bonne table.

Jean Richard, maire, a prononcé quelques mots d'accueil. Après qu'il ait souhaité un bon appétit, tous se sont installés pour prendre le «Kir» de l'apéritif accompagné de quelques biscuits salés.

À cette occasion et compte tenu du cadre « enchanteur », chacun espérait un repas du même style. Le menu était de bon augure, et nombreux les convives qui n'ont pas été déçus par ce qui était présenté ! Une terrine de truite avec des crudités en entrée, une souris de cerf et ses accompagnements en plat de résistance. Après le traditionnel plateau de fromages du Jura et sa salade verte, arrivait le dessert : une crème brûlée absinth-griottes.

La convivialité étant toujours de mise chez les anciens ceux-ci en sont venus à «pousser la chansonnette»

pour le plus grand bonheur des doyens de l'assemblée, Josette Richard et Guy Vionnet.

Afin d'ajouter un peu d'animation supplémentaire, Marc Kapella nous a fait une démonstration d'art floral japonais «Ikebana». Un grand merci à lui !

Enfin, après avoir clôturé ce repas par le café, suivi d'un champagne «occasionnel» fêtant l'anniversaire de Josette Richard, les convives se sont séparés, enchantés de leur journée, en se donnant rendez vous, comme il se doit, l'année prochaine.

Michel RADOUAN



DOMAINE DU BUGNON

Cela fait maintenant 3 ans que nous nous sommes installés avec nos 2 enfants au Lac-des-rouges-truites pour reprendre en gérance le site du Bugnon que nous avons rebaptisé « Domaine du Bugnon » car ce lieu a vocation à accueillir une grande variété d'hébergements et d'activités.



Ces 3 années ont été riches en travaux, en améliorations et également en rencontres. Nous souhaitons vous faire découvrir ou redécouvrir grâce à ces quelques lignes et photos ce lieu et nos nouvelles activités parfois méconnues.

Lors de notre arrivée, l'objectif principal était de repositionner « Le Bugnon » situé en pleine nature comme un lieu eco-citoyen et en faire un espace de vacances et de rencontre respectueux et protecteur de son environnement en adoptant les valeurs du développement durable et d'éducation à l'environnement. Nous souhaitons également développer davantage le camping classé initialement 1 étoile (classé maintenant 2 étoiles à la suite des améliorations et services proposés aux campeurs) pour remettre en avant cette activité traditionnelle et leur faire vivre une vraie « expérience de camping proche de la nature » tout en leur proposant de nombreux services. Nous avons aussi fait le choix de développer un peu chaque année des hébergements atypiques comme la yourte (hébergement déjà existant à notre arrivée mais que nous avons rénové et amélioré : terrasse, système d'aération, point d'eau autonome dans la yourte, toilette sec, poêle à bois) mais également avec notre dôme géodésique implanté en mai 2019.

Une des priorités a aussi été l'implantation de notre logement sur place, rendu obligatoire à notre arrivée par les services de sécurité incendie, cela n'ayant pas été intégré lors de la rénovation des années 2010. Ce ne fut pas évident de respecter les normes actuelles, le plan local d'urbanisme et les contraintes liées au terrain, mais nous y sommes arrivés avec le soutien de la DDT même si ce logement reste provisoire.

Nous tenions également à sécuriser le site par sa délimitation avec des cordelettes afin de rassurer enfants et parents et de gagner - entre autres grâce à cet aménagement - une seconde étoile au camping.

Dans les mois qui ont suivi notre arrivée, nous avons réaménagé les lieux en créant un espace bar cosy et confortable avec une touche montagnarde au niveau du mobilier. Nouveauté 2020 : une machine à café moderne permettant la réalisation de boissons et cocktails chauds – Macchiato, Cappuccino, choco Bounty ou encore le chocolat du montagnard.

Nous avons également très rapidement entamé la rénovation des chambres car les derniers travaux de la commune ne portaient pas du tout sur cette partie, notre objectif étant la rénovation ou plutôt la décoration (n'étant pas propriétaire des lieux) de 2 chambres par an durant la période d'absence de fréquentation qui est aussi notre fermeture annuelle obligatoire.

Dans les autres nouveautés, vous trouverez au Domaine du Bugnon : un sauna, un bar à jeux avec actuellement plus de 200 jeux de société pour tous les âges, la rénovation complète de l'espace balançoire qui devrait voir en 2021 l'arrivée de jeux pour enfants, des tables à feux pour prendre l'apéritif en terrasse avant ou des tables hautes pour déguster une brasérade en famille ou entre amis sur la terrasse arrière en toute convivialité. Nous proposons aussi en été la location de VTT, un home-





ball, un espace volley et 2 tennis rénovés.

Et bien sûr toujours en hiver en parallèle de la vente de badges pour accéder aux domaines nordiques ; la location de skis, raquettes et luges.

Nous nous étions donné 3 ans pour voir si la gestion de ce lieu était viable. Même si le COVID et le manque de neige ne nous a pas aidé en 2020 et si cela n'a pas toujours été facile, nous sommes plutôt satisfaits de ces premières années et de cette nouvelle vie dans le Haut-Jura.

Nous tenions également à remercier la commune au travers notamment de son conseil municipal pour les mises aux normes effectuées depuis notre arrivée et surtout la mise au norme électrique de l'ensemble du camping effectuée par l'employé communal que nous remercions encore pour son implication dans ce chantier. Ce duo de choc avec Olivier durant le premier confinement nous a assuré une réouverture en toute sécurité. Nous tenions aussi à faire part aux élus de notre grande reconnaissance pour la remise de 3 mois de loyer suite à la fermeture administrative liée au COVID dont nous subissons encore actuellement les effets négatifs (surtout avec le re-confinement annoncé par le gouvernement il y a quelques jours). En effet, cette crise a bloqué une partie de nos projets et investissements

prévus pour 2020, dont l'installation de nouveaux hébergements au camping, la rénovation de 2 chambres et l'installation de jeux pour enfants.

Pour l'année 2021, nous envisageons de commencer la rénovation et la mise aux normes du bloc sanitaire du camping que nous projetons de réaliser si tout va bien sur 3 exercices. Cette première tranche sera consacrée à la réparation des fuites principalement au niveau du carrelage des douches, la création d'un espace bébé avec baignoire et table à langer et d'un espace urinoir fermé à l'arrière du bâtiment. Nous allons aussi mettre au goût du jour la partie arrière comportant lavabo à vaisselle, à laver le linge et à eau grise et de créer un lieu de vidange avec système de nettoyage pour les eaux noires (sanitaires) des cassettes des camping-cars et caravanes. Nous achèverons le remplacement des matelas des lits du premier étage (le second a été fait en 2019). Pour finir - pour le moment nos idées étant nombreuses - nous monterons 2 nouveaux hébergements toile et bois dont un avec un espace cuisine de camping.

En cette période estivale trouble et peu festive, nous sommes cependant également ravis d'avoir pu offrir à l'ensemble des habitants et à nos résidents deux concerts en plein-air avec l'aide logistique d'Etienne BOUVIER pour le prêt d'une remorque et de la mairie pour ses bancs et tables de brasserie.

CONTACT

www.domainedubugnon.com

ou suivre notre actualité

sur nos 2 pages facebook :



<https://www.facebook.com/domainedubugnon>

et <https://www.facebook.com/Ludobardubugnon>

BRÈVES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Point sur les travaux en cours : les travaux d'agrandissement de l'EHPAD et de rénovation de l'office de tourisme ont pris du retard compte tenu de la crise sanitaire actuelle. Nous avons bon espoir qu'ils se termineront au début du printemps prochain.

REMERCIEMENT

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les personnes qui ont entretenu les plantes et fleurs décoratives par leurs arrosages réguliers.

INFORMATION

Nous avons le plaisir d'accueillir Laurine LASSALLE qui occupera le poste de secrétaire de Mairie à partir du 1er décembre 2020 suite au départ de Claude GUYETANT

INCIVILITÉ SUR NOTRE COMMUNE :

la déchetterie se trouvant à proximité de notre village, il est déplorable de constater ce genre d'incivilité dans notre forêt comme en témoigne la photo ci-dessous





ETAT CIVIL

Mariages :

Le 8 août 2020 Virginia PARENT et Bernard LEMIEGRE

PACS :

Le 12 septembre 2020 entre Marine AUMONT et Jean DACLIN

Naissances :

Le 8 janvier 2020 Antoine, Gaston BINDER (Les Martins)

Le 9 septembre 2020 Jeanne WOSINSKI (Lotissement Bellevue)

Décès :

Le 17 mars 2020

Reine, Maria, Désirée BOUVIER, veuve MOREL-JEAN
décédée à Denzières